

## VIE DES SOCIÉTÉS

### Vers de nouveaux tests de diagnostic d'urgence des maladies cardio-vasculaires

**POC.** L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et la société Magnisense ont signé fin septembre un accord de partenariat pour la mise au point de tests de diagnostic d'urgence des maladies cardio-vasculaires. Dans le cadre de ce partenariat, l'AP-HP donne l'accès à Magnisense à des échantillons biologiques uniques et précieux issus de cohortes de patients atteints de maladies cardio-vasculaires et contribue ainsi à la validation des tests. L'AP-HP concède également à Magnisense un accord d'option de licence d'exploitation commerciale exclusive et mondiale d'un de leurs brevets sur l'hémorragie post-partum chez la femme. L'Office du Transfert de Technologie et des Partenariats Industriels de l'AP-HP en charge du dépôt de brevet et de la valorisation des innovations de l'AP-HP a mis en place ces accords qui prévoient les conditions de collaboration et d'option de licence d'exploitation commerciale entre l'AP-HP et Magnisense.



La société Magnisense et l'équipe du professeur Alexandre Mebazaa et du docteur Etienne Gayat (Hôpital Lariboisière - Département d'Anesthésie-Réanimation) coopèrent pour développer et enregistrer des tests propriétaires de diagnostic d'urgence de l'infarctus du myocarde répondant aux attentes des urgentistes, réanimateurs, anesthésistes et cardiologues hospitaliers : tests quantitatifs réalisés à partir de sang total en 15 minutes, robustes, portables, économiques et télé-connectés. Ces tests sont réalisés avec l'instrument conçu par la société Magnisense, utilisant sa technologie propriétaire MIAtek®. L'objectif de la société Magnisense est de commercialiser ses premiers tests en France dans les prochains mois, puis en Europe et dans le reste du monde.

En parallèle, les mêmes tests pourront être enregistrés et commercialisés pour la « prédiction de l'hémorragie post-partum chez la femme », l'une des principales causes de mortalité après l'accouchement. Ces tests, qui concourent à établir un score prédictif du risque d'hémorragie post-partum, comme cela a été démontré par les travaux innovants du P<sup>r</sup> Mebazaa et du D<sup>r</sup> Gayat, brevetés et validés sur deux cohortes de patientes, seront développés à travers l'accord d'option de licence d'exploitation commerciale concédé par l'AP-HP à Magnisense.

« Le développement d'outils de mesure de biologie délocalisés, fiables, faciles d'utilisation et peu coûteux répond à un réel besoin. L'utilisation des biomarqueurs est devenue quotidienne, aussi bien pour aider au diagnostic et stratifier le risque que pour guider le traitement des patients que nous prenons en charge au quotidien, en particulier les patients à haut risque cardio-vasculaire », explique le P<sup>r</sup> Alexandre Mebazaa, Chef du Département d'Anesthésie-Réanimation du Groupe Hospitalier Saint-Louis-Lariboisière.

« Nos tests propriétaires de diagnostic d'urgence des maladies cardio-vasculaires apportent une réponse concrète à des enjeux de santé publique et économiques majeurs dans le monde. Nous nous réjouissons de la signature de ce partenariat avec l'équipe du professeur Alexandre Mebazaa et de l'AP-HP. Il permet à Magnisense de sécuriser la qualité du développement et de la validation de ses tests », ajoute Lyse Santoro, directeur général de Magnisense.

« Nos tests propriétaires de diagnostic d'urgence des maladies cardio-vasculaires apportent une réponse concrète à des enjeux de santé publique et économiques majeurs dans le monde. Nous nous réjouissons de la signature de ce partenariat avec l'équipe du professeur Alexandre Mebazaa et de l'AP-HP. Il permet à Magnisense de sécuriser la qualité du développement et de la validation de ses tests », ajoute Lyse Santoro, directeur général de Magnisense.

• AP-HP, Assistance Publique Hôpitaux de Paris – [www.aphp.fr](http://www.aphp.fr)  
 • Magnisense – [www.magnisense.com](http://www.magnisense.com)